légende | Legende

Représentation schématique du degré d'utiliatation du sol par lot

N° lot		Surface	
Surface min d'emprise au sol [m²]	Surface max d'emprise au sol [m²]	Surface min construcible brute [m²]	Surface max constructible brute [m²]
Surface max de scellement du sol [m²]	Type, disposition et nombre des constructions	Type et nombre min de logements	Type et nombre max de logements
Type de toiture	Hauteur max des constructions [m]	Nombre min de niveaux	Nombre max de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1,2,... R Nombre d'étages en retrait
- +1,2,... C Nombre de niveaux sous combles
- +1,2,... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-X Hauteur à la corniche de X mètres
- ha-X Hauteur à l'acrotère de X mètres
- hf-X Hauteur au faîte de X mètres

Type, disposition et nombre des constructions

- oc Constructions en ordre continu
- onc Constructions en ordre non continu
- X-mi X maisons isolées
- X-mj X maisons jumelées
- X-mb X maisons en bande

Type et nombre de logements

- X-u X logements de type unifamilial
- X-b X logements de type bifamilial
- X-c X logements de type collectif

Formes de toiture

- tp Toiture plate
- tx (x%-z%) toiture à X verants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarits des immeubles (plan/coupes)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitations des lots / îlots

- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrain cédé au domaine communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp Espace vert privé
- EVP Espace vert public
- ADJ Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / à conserver
- Haie projetée / à conserver
- Muret projeté / à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Elément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé, cunette, acodrain ou bassin ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- tt Toiture terrasse
- Construction à démolir
- Surface drainante
- Gabions
- Limites cadastrales
- Eclairage public
- Futur axe des eaux pluviales à moyen ou long terme

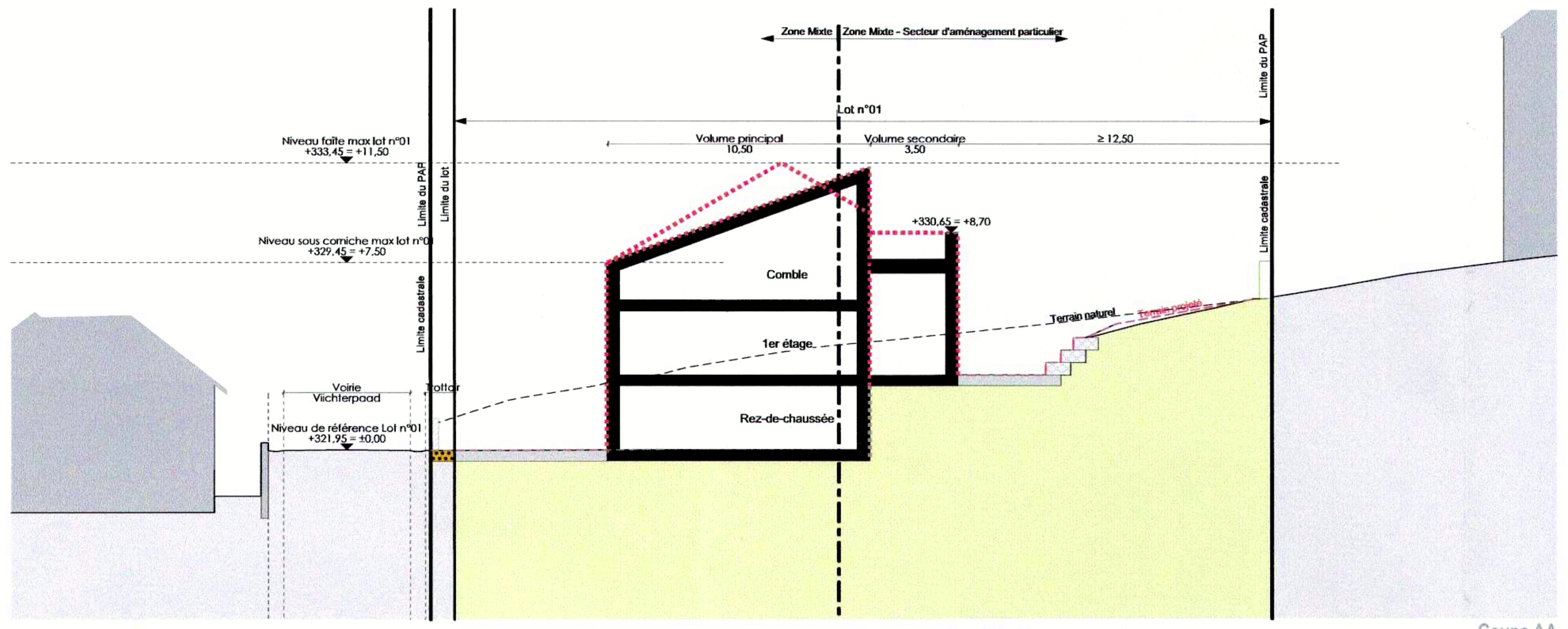

Coupe AA
1/250

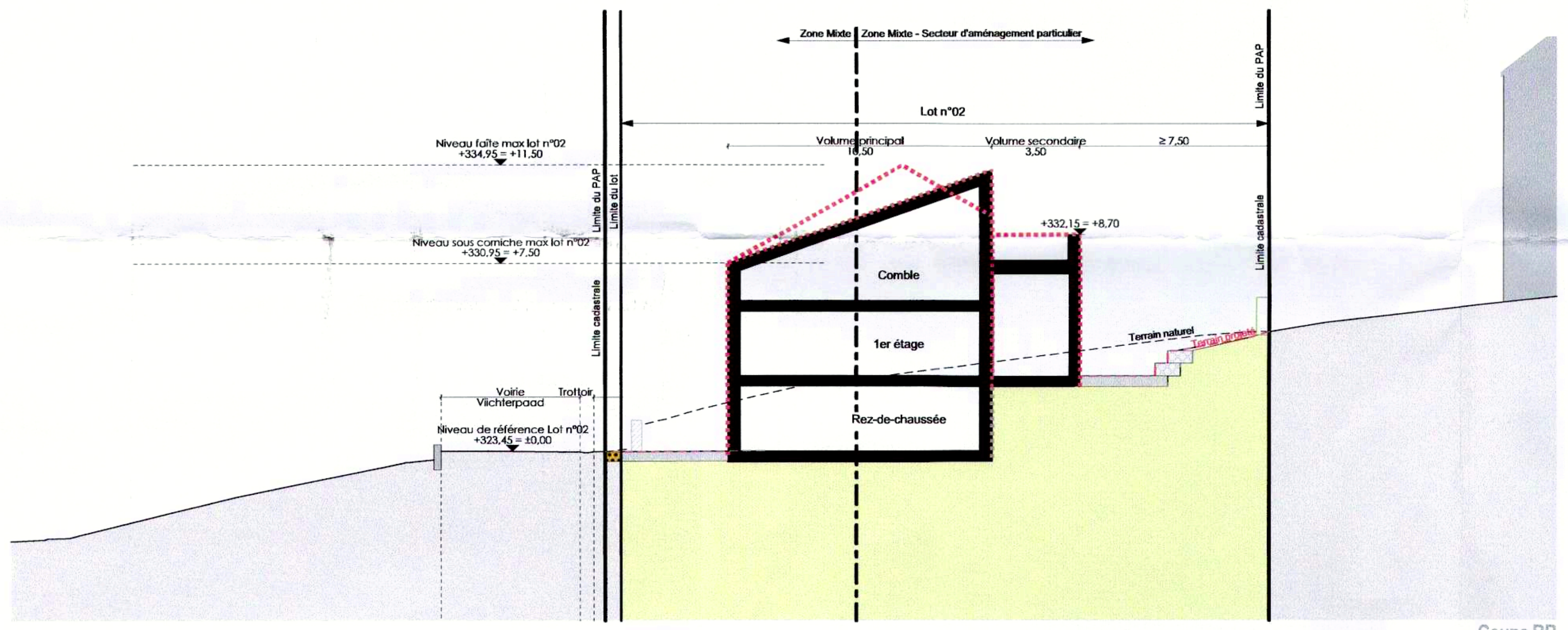

Coupe BB
1/250

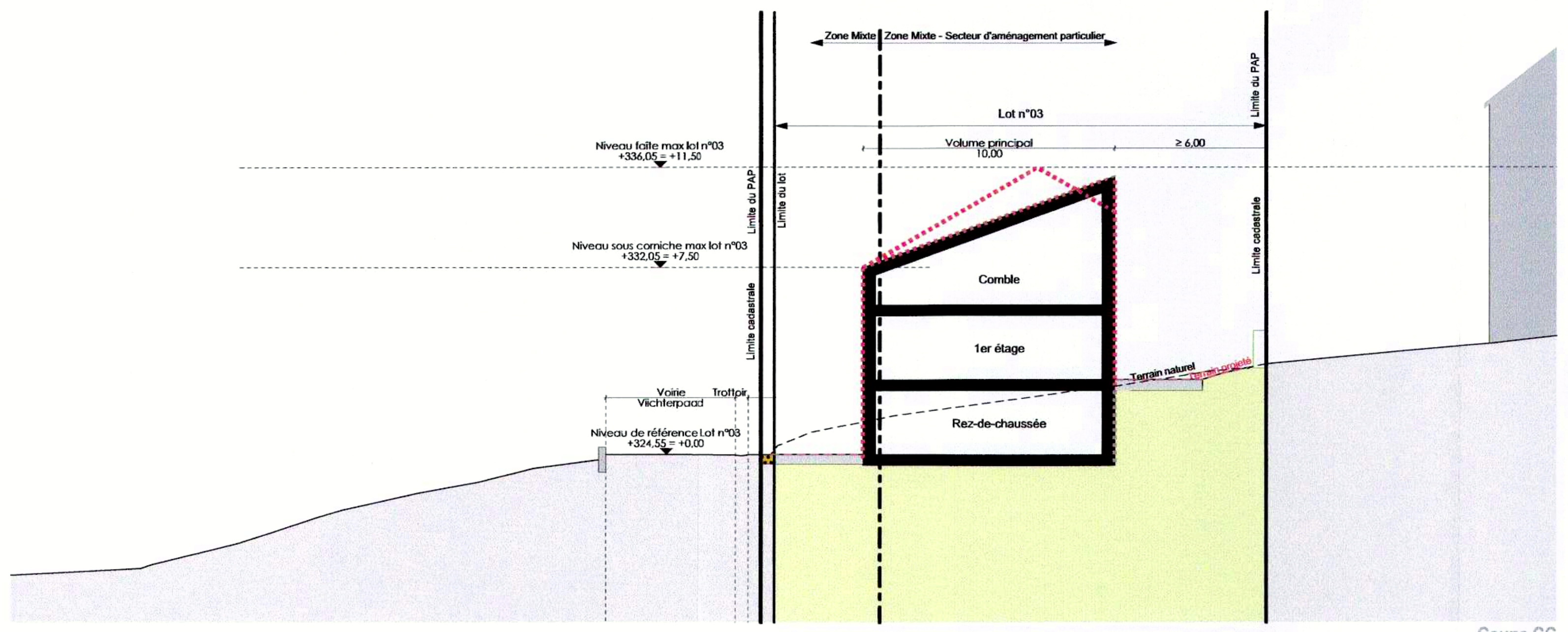

Coupe CC
1/250

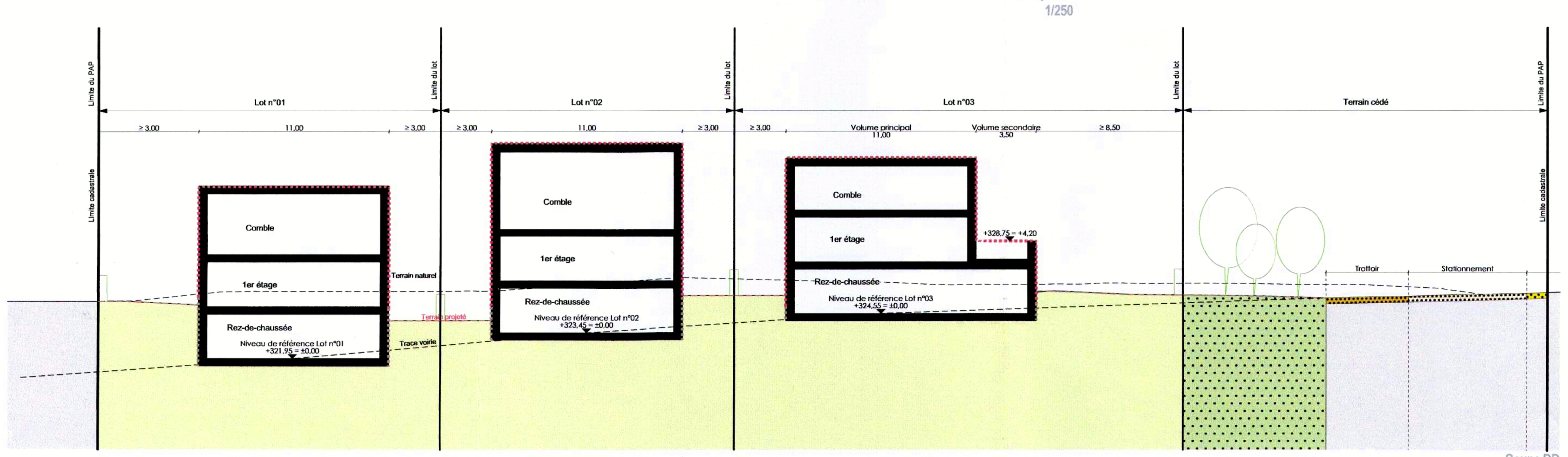

Coupe DD
1/250

Lot n°01		6a 25ca	
/	166m²	/	397m²
310m²	onc ; 1-mi	/	1-u
tp/tt t1/t2 (10°-45°)	hc - 7,50m hf - 11,50m	/	II+C

Lot n°02		4a 31ca	
/	166m²	/	397m²
255m²	onc ; 1-mi	/	1-u
tp/tt t1/t2 (10°-45°)	hc - 7,50m hf - 11,50m	/	II+C

Lot n°03		4a 78ca	
/	157m²	/	412m²
235m²	onc ; 1-mi	/	1-u
tp/tt t1/t2 (10°-45°)	hc - 7,50m hf - 11,50m	/	II+C

Plan des prescriptions
1/250

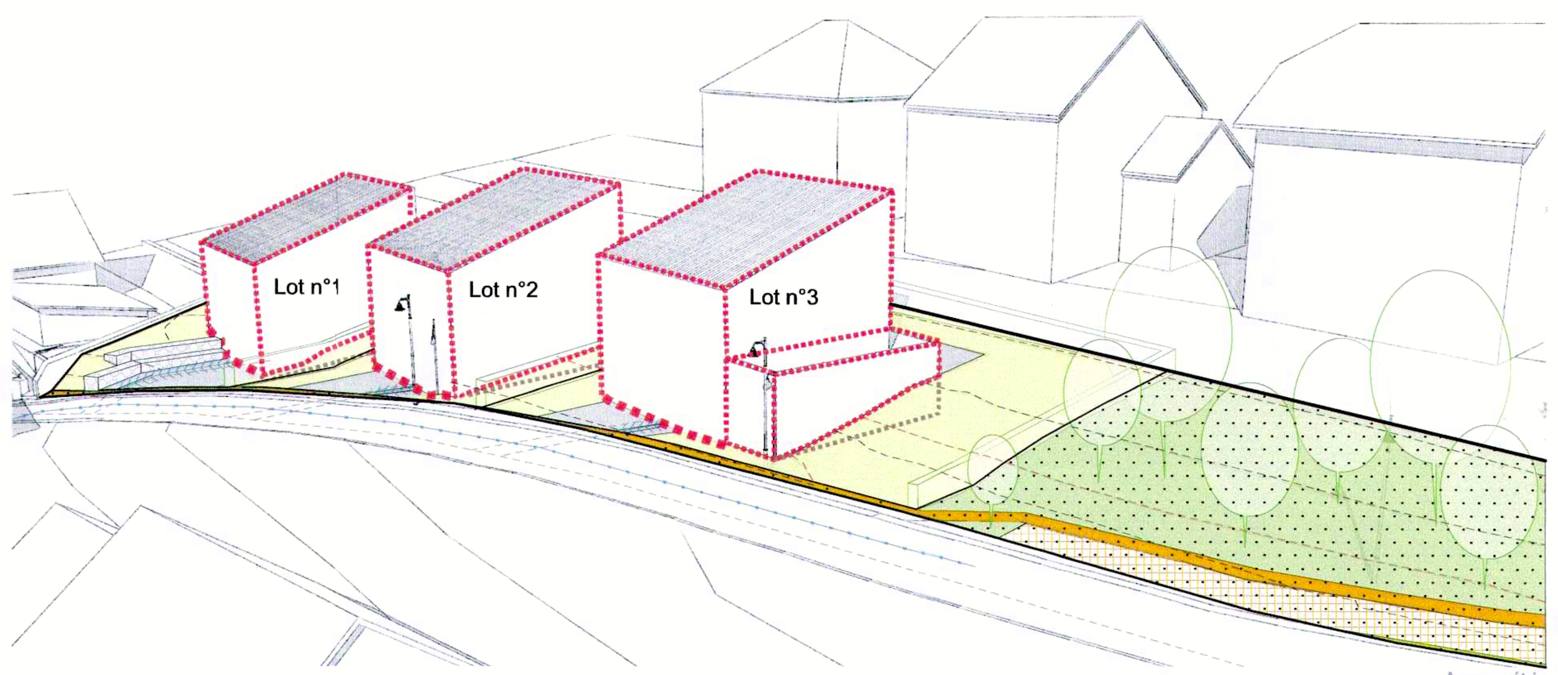

Axonométrie

indices | Index	date | Datum	modifications | Planänderungen	dessiné | gezeichnet
PAP/A	20/01/2017	Projet d'aménagement particulier	CG
PAP/A	03/11/2016	Projet d'aménagement particulier - Réunion avec AGE (13/12/2016)	CG
PAP/A	29/09/2016	Projet d'aménagement particulier - Plateforme de concertation (27/10/2016)	CG
IMP	18/04/2016	Implantation sur mesurage	SM
EDF	22/12/2015	Etude de faisibilité	SM

Réf.: N° 17947/85C
Le présent document fait partie de l'avis de la Cellule d'évaluation émis dans sa séance du 2 mars 2017

projet | Projekt

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER DE TROIS MAISONS UNIFAMILIALES VIICHTERPAAD à MERTZIG

maître de l'ouvrage | Bauherr

MONSIEUR THILMANY
18, rue Batty Weber
L-2716 Luxembourg

signature /Unterschrift

maître d'oeuvre | Architekt

COEBA DAVE LEFEVRE ET ASSOCIES
ARCHITECTURE, URBANISME & DESIGN
14d, rue Bour
L-7216 BERELDANGE

signature /Unterschrift

phase du projet | Planungsphase

Projet d'Aménagement Particulier

n° plan | Plannummer: 749/PAP/PR
indices | Index: A
échelle | Maszstab: 1:250
contient | enthält: Plan des prescriptions

Référence: 17947/85C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 04.07.2017
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

date | Datum: Avril 2015
dessiné | gezeichnet: GC
date impression | Datum Ausdruck: 20/01/2017
n° mesurage | Vermessungs N°: 534
date | Datum: 27/11/2008
n° cadastral | Kadaster N°: 1334/6128, 1334/6129 et 637/4592
Commune de | Gemeinde: Mertzig
Section de | Gemarkung: A de Mertzig

remarques | Bemerkungen

Toutes les mesures doivent être vérifiées de manière responsable par le contractant. Des divergences et des doutes concernant la mise en oeuvre prévue doivent être clarifiés avec l'auteur du plan avant la mise en oeuvre.
Ce plan reste propriété exclusive de la coeba s.a.r.l. Il ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la coeba s.a.r.l.
Alle Masze sind vom Auftragnehmer vor Beginn der Arbeiten eigenverantwortlich am Bau zu prüfen. Maszabweichungen und Zweifel an der geplanten Umsetzung sind der Bauleitung sowie dem Verfasser des Plans vor der Umsetzung umgehend mitzuteilen und zu klären.
Dieser Plan verbleibt exclusives Eigentum der COEBA S.A.R.L. Er darf ohne ausdrückliche Genehmigung der COEBA S.A.R.L. nicht weiter verwendet oder vervielfältigt werden.